ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Arrêté du 30 décembre 2010 modifiant l'arrêté du 25 juin 2010 relatif à la nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Bourgogne

NOR : *ETSR1031203A*

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé et la ministre des solidarités et de la cohésion sociale,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, notamment son article 131 ;

Vu le décret n° 2010-337 du 31 mars 2010 relatif au conseil de surveillance de l'agence régionale de santé, notamment son article 2 ;

Vu l'arrêté du 25 juin 2010 relatif à la nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Bourgogne ;

Vu l'arrêté du 5 août 2010 relatif à la nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Bourgogne ;

Vu les désignations effectuées par la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bourgogne dans sa séance du 6 septembre 2010 ;

Vu l'arrêté du 5 octobre 2010 relatif à la nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Bourgogne,

Arrêtent :

Article 1er

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Bourgogne :

1. Au titre du *b* (3°) de l'article D. 1432-15-I (représentants des collectivités territoriales) : M. Patrice JOLY, suppléant, désigné par l'Assemblée des départements de France, en remplacement de M. Alain LASSUS.

2. Représentants d'associations de patients, de personnes âgées et de personnes handicapées :

a) Au titre du *a* (4°) de l'article D. 1432-15-I : Mme Catherine LIENHARDT, suppléante, en remplacement de Mme Nicole BERGER ;

b) Au titre du *b* (4°) de l'article D. 1432-15-I : M. Jean-Pierre MARTIN, suppléant, en remplacement de Mme Denise MERRIEN ;

c) Au titre du *c* (4°) de l'article D. 1432-15-I : M. Philippe BECUWE, suppléant, en remplacement de M. Fabrice TOLETTI.

Le reste sans changement.

Article 2

La directrice des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales.

Fait le 30 décembre 2010.

Le ministre du travail,
de l'emploi et de la santé,
XAVIER BERTRAND

La ministre des solidarités
et de la cohésion sociale,
ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN